

**SUIVI DU SERVICE D'INTÉGRATION ÉOLIENNE
POUR LA PÉRIODE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016**

1. INTRODUCTION

1 Le 20 juin 2016, par sa décision D-2016-095, la Régie de l'énergie (la Régie) approuvait le
2 contrat de service d'intégration éolienne (le Service) découlant de l'appel d'offres
3 A/O 2015-02, entre Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le
4 Distributeur) et Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité (le Producteur).

5 Dans sa décision¹, la Régie demande au Distributeur d'effectuer un suivi trimestriel et annuel
6 du Service. En plus des informations contenues aux précédents suivis de l'Entente
7 d'intégration éolienne, le suivi doit présenter les quantités mensuelles d'énergie livrées par
8 les parcs éoliens et fournies par le Producteur en tant que retours d'énergie, de même que
9 les coûts qui y sont associés en vertu des articles 10.1, 10.2 et 10.3 du contrat.

10 Le présent document constitue le suivi au 31 décembre 2016, à compter de la date du début
11 du Contrat de service, soit le 1^{er} septembre 2016. Ce premier suivi couvre une période de
12 quatre mois afin de coïncider avec la fin de l'année civile.

2. SUIVI DE L'ENTENTE

13 Au 31 décembre 2016, la puissance contractuelle des parcs éoliens du Distributeur totalisait
14 3 296,3 MW. Il y a eu trois mises en service en décembre 2016 :

- 15 • Pierre-De-Saurel (24,6 MW), le 28 décembre 2016 ;
- 16 • Mesgi'g Ugju's'n (149,25 MW), le 30 décembre 2016 ;
- 17 • Roncevaux (74,8 MW), le 31 décembre 2016.

18 Comme le démontre le tableau 1, le coût total du contrat du 1^{er} septembre au 31 décembre
19 2016 est de 20 781 054 \$.

¹ Décision D-2016-095, paragraphe 63.

**TABLEAU 1 :
COÛT DE L'ENTENTE – 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Mois /Année	Septembre 2016	Octobre 2016	Novembre 2016	Décembre 2016	TOTAL
Puissance moyenne installée (MW)	3047,65	3047,65	3047,65	3062,87	3051,45
(Art. 10.1) Prix: 5,8553 \$CA/MWh					
Coûts des retours d'énergie (\$)	3 854 499	5 310 644	5 146 471	5 337 158	19 648 772
(Art. 10.2) Prix: 1,9857 \$CA/MWh					
Coûts des erreurs de prévision (\$)	246 439	317 295	282 610	285 939	1 132 282
(Art. 10.3) Prix pour l'écart annuel positif: 47,40 \$CA/MWh Prix pour l'écart annuel négatif: 1,85 \$CA/MWh					
Retours d'énergie "Énergie livrée par HQP" (MWh)	658 292	906 981	878 942	911 509	3 355 724
Énergie livrée par les parcs éoliens (MWh)	635 923	765 352	612 914	780 397	2 794 586
Écart (MWh)	22 370	141 629	266 028	131 112	561 139
Coût de l'écart annuel entre les retours d'énergie et l'énergie livrée par les parcs éoliens (\$)	-	-	-	-	-
Coût total (\$)	4 100 938	5 627 938	5 429 080	5 623 097	20 781 054

Note: Le coût de l'écart annuel entre les retours d'énergie (énergie livrée HQP) et l'énergie livrée par les parcs éoliens est payable annuellement suivant la fin de l'année contractuelle.